

La gestion des risques ou comment prévoir l'imprévisible



Prendre des risques, c'est ce que fait chaque jour tout agriculteur lorsqu'il prend une décision !

Tous les matins en chaussant ses bottes, un chef d'exploitation endosse une multitude de fonctions et de responsabilités, comportant chacune ses risques propres.

La gestion des risques est donc devenue un enjeu capital pour la pérennité de son exploitation.

Au niveau national, l'INRA, la société PERI G et le réseau CERFRANCE se sont unis pour bâtir une méthode permettant un contrôle technique à 360° des entreprises agricoles.

Vu les enjeux importants, VIVEA a décidé de financer par l'intermédiaire de formations ces diagnostics via le réseau CERFRANCE.

De nouvelles sessions auront lieu les 7 et 14 février 2019 dans nos locaux de Séméac (autoroute sortie 13 TARBES Est).

Une activité agricole à hauts risques

L'agriculture des Hautes-Pyrénées est entrée dans une nouvelle ère : le modèle familial des exploitations avec de faibles surfaces et des productions multiples est remis en cause. En effet, la taille des propriétés augmente, **les structures se complexifient, la recherche de la performance s'accélère**. Face à tous ces changements im-



portants, l'agriculteur se retrouve souvent seul pour prendre ses décisions. Les risques augmentent, sans que l'exploitant en prenne toujours conscience. C'est le cas notamment du risque d'absence du



dirigeant suite à un accident de travail, risque trop souvent occulté par le chef d'exploitation. Souvent, l'exploitant assure ses bâtiments, son parc matériel et de plus en plus régulièrement ses cultures.

Toutefois, ils oublient encore trop souvent le principal : **Suis-je moi-même assuré ? Que deviendrait l'exploitation si je n'y suis plus ?**

Aujourd'hui, seule une infime partie des agriculteurs se pose des questions sur les risques encourus. Sécuriser son exploitation est un investissement tout comme l'outil de production.

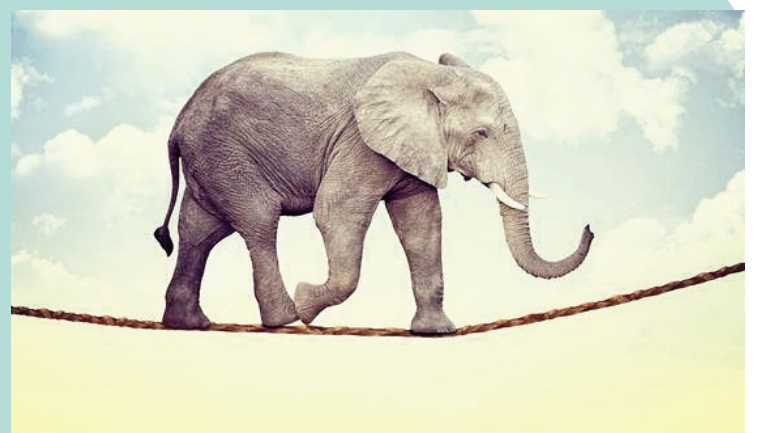
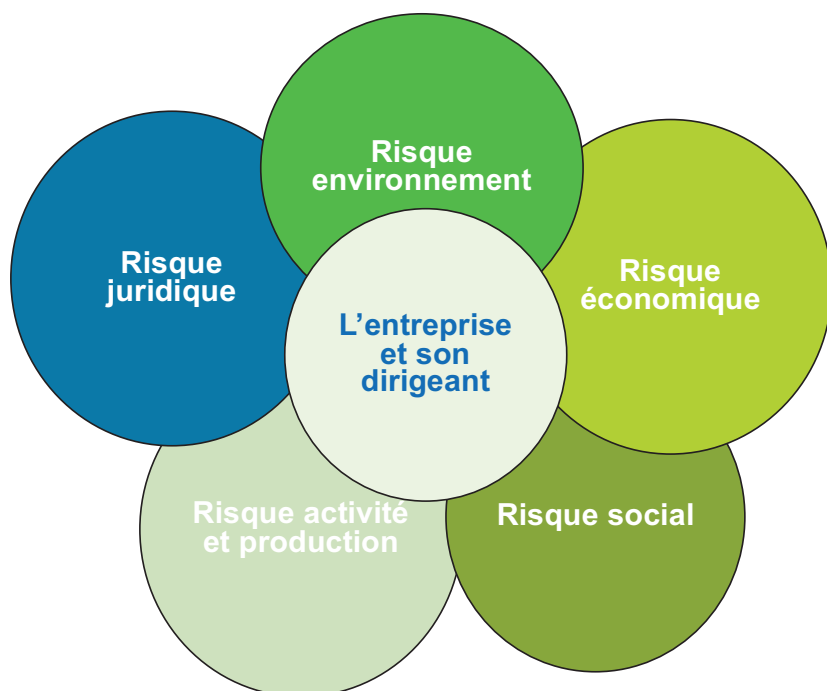
Néanmoins, il est beaucoup plus difficile de quantifier le retour sur investissement en matière de gestion des risques. **On ne se rend compte souvent du risque et de ses conséquences que lorsque l'on est face au problème !**

6 grands domaines de risques

La raison d'être d'une entreprise est de créer de la valeur pour pérenniser son activité. La prise de risque est inhérente à ce processus. Il n'existe pas de croissance ni de création de valeur dans une entreprise sans prise de risque.

Ainsi, afin que son entreprise prospère, tout dirigeant prend des risques plus ou moins importants. Ces risques sont nombreux et peuvent être regroupés en six domaines :

- **RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ ET À LA PRODUCTION** : maîtrise du processus de production, choix techniques, perte d'un fournisseur exclusif, aléas climatiques, risques sanitaires,...
- **RISQUES ÉCONOMIQUES** : volatilité des cours et des matières premières, perte de marché, impayés, endettement pour l'achat de foncier et de matériel,...
- **RISQUES ENVIRONNEMENTAUX** : gestion de l'eau, pollution, pesticides, mises aux normes,...
- **RISQUES SOCIAUX** : réglementation sociale complexe, management des salariés, risque d'accident et de maladies professionnelles, faute inexcusable de l'employeur,...
- **RISQUES JURIDIQUES** : multi-structures complexes, mésentente entre associés, préservation et transmission du patrimoine,...
- **RISQUES LIÉS AU DIRIGEANT** : décès, maladie, incapacité du chef d'exploitation,...



Des dates à retenir :
les 7 et 14 février 2019 à Séméac

Comme nous venons de le voir, les enjeux pour les dirigeants sont multiples. De ce fait, nous vous proposons une formation vous permettant de maîtriser les clés de la gestion globale des risques afin d'assurer la pérennité de votre exploitation.

Par le biais d'un logiciel convivial (XPert 360°), chaque stagiaire répond à un questionnaire de ces six modules afin d'**identifier et hiérarchiser les risques sur sa propre exploitation**.

À l'issue de la formation, chaque stagiaire reçoit un diagnostic par module et un diagnostic global lui permettant de se situer.

De cette photo, découle la **mise en œuvre plus ou moins urgente d'un plan d'action** pour pérenniser et sécuriser son outil de travail. Cette feuille de route définit à la fois :

Ce que je dois faire ! C'est-à-dire la liste des éléments de sécurisation identifiés lors de l'analyse.

Quand je dois le faire ! Un calendrier plus ou moins urgent pour modifier ma situation.

Avec qui je dois le faire ! Les partenaires ou prestataires avec qui réviser ses contrats (banques, juristes, notaires, assureurs, conseils sociaux...).



L'équipe conseil du CERFRANCE Hautes-Pyrénées :

Amandine RAMONJEAN, Thibaud LACRAMPE, Fabrice ZOZO, Félix RICHARD, Nicolas DOLEAC, Arnaud GLERE, Hélène NABOS et Anne-Marie GOULEAU

Pour contacter le CERFRANCE Hautes-Pyrénées : contact@65.cerfrance.fr